



Aux membres du Conseil Général de
1329 Bretonnières

Bretonnières, le 22 janvier 2019

PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2019 POUR LE CONSEIL DU 20 FEVRIER 2019

Rénovation complète des Rues du Four, du Puits, du Battoir et du Coin Collecteurs EU et EC (mise en séparatif), conduite d'eau potable et défense incendie, équipements et réfection des chaussées

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers

I - Préambule

Le préavis 14/2016 pour l'étude du projet ayant été accepté par le conseil général en décembre 2016, la Municipalité est maintenant en mesure d'entreprendre la phase de réalisation des travaux.

II - Marché public

Le montant des travaux a obligé la Municipalité à faire les demandes de soumissions et d'adjudication des entreprises sous le régime des marchés publics.

III - Objet du préavis

Pour rappel, les travaux consistent à remplacer et installer les services suivants :

- Collecteurs EU et EC ;
- Conduite d'eau potable et défense incendie ;
- Eclairage public ;
- Réfection de la chaussée

Les secteurs concernés sont les Rue du Four, Rue du Puits, Rue du Battoir et Rue du Coin.

IV - Estimation des coûts

Travaux de génie civil	1'370'000.00	
Travaux d'appareillage	274'000.00	
Eclairage public	43'000.00	
Sous-total HT	1'687'000.00	1'687'000.00
Avant-projet, projet de l'ouvrage et appel d'offres	26'000.00	
Projet d'exécution	122'000.00	
Travaux géométriques	19'000.00	
Cadastre souterrain	24'000.00	
Sous-total HT	191'000.00	1'878'000.00

Par dissolution du fonds de réserve « eaux » no 9280.4	- 145'490.05
Par dissolution du fonds de réserve « Travaux futurs » no 9282.4	- <u>260'000.00</u>
Solde à amortir sur 30 ans	1'481'509.95

Soit fr. 50'000.- par année, la première fois en 2021.

VIII - Conclusions

- Ce préavis a été porté à l'ordre du jour du Conseil du 20 février 2019
- Il a été soumis à la commission de gestion et finances

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de bien vouloir

- l'autoriser à entreprendre les travaux qui font l'objet de ce préavis, soit rénovation complète des Rues du Four, du Puits, du Battoir et du Coin, Collecteurs EU et EC (mise en séparatif), conduite d'eau potable et défense incendie, équipements et réfection des chaussées ;
- l'autoriser à adjudger les travaux aux entreprises selon le résultat du tableau comparatif du marché public ;
- l'autoriser à ouvrir un crédit de construction aux meilleures conditions du moment, auprès d'un établissement bancaire ou autre pour un montant maximum de fr. 2'095'000.00, à amortir de fr. 338'000.00 à réception des subventions, soit un crédit restant de fr. 1'757'000.00 (un million sept cent cinquante-sept mille francs) ; **sous réserve d'acceptation de l'augmentation du plafond par le conseil général (préavis 1/2019 séparé) et par le conseil d'Etat ;**
- l'autoriser à amortir cet investissement par dissolutions des fonds de réserve « eaux » no 9280.4 pour fr. 145'490.05 et « travaux futurs » no 9282.12 de fr. 260'000.00 ;
- l'autoriser à budgéter un amortissement comptable annuel de fr. 50'000.00 la première fois en 2021.
- l'autoriser à budgéter des intérêts hypothécaires pour environ fr. 52'700.- par année.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Pierre-Daniel Collomb

La Secrétaire
Patricia Porchet

